

DÉLIBÉRATION n °2025 - 09

du conseil d'institut de l'INSPÉ

Séance du 06 octobre 2025

Le conseil d'institut adopte à la majorité des membres présents ou représentés, le procès-verbal du conseil d'institut du 30 juin 2025 :

- voix pour :	9	- procuration pour :	7
- voix contre :	0	- procuration contre :	0
- voix abstention :	0	- procuration abstention :	1

Membre ne prenant pas part au vote : 0



Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 07 octobre 2025

Le Président du conseil d'institut

Bernard Dizambourg